



SE-UNSA MARNE

Maison des syndicats
15 bd de la paix
BP149 51055 REIMS cedex
Rez de chaussée avant l'ascenseur
03 26 88 25 53
51@se-unsas.org <http://sections.se-unsas.org/51/>



Flash infos du 13 juillet 2012

Lire et afficher de préférence le flash joint en .pdf

Les militants du Se-Unsa 51 vous souhaitent d'excellentes vacances!

Nous sommes joignables par mail (relevés régulièrement) et sur nos portables (uniquement en cas d'urgence)

Agenda de rentrée :

- L'équipe du SE-UNSA reprendra ses permanences dès le **22 août**.
- **Mouvement** : 3^{ème} phase le **jeudi 23 août** au matin (révisions d'affectation et affectation des « sans postes » et nouveaux inéats)
- Nous accueillerons les **nouveaux stagiaires PE le 28 août** au collège de Cormontreuil
- **CTS départemental** : le **6 septembre** après-midi. Nous envoyer les effectifs de vos écoles pour que nous puissions argumenter en séance. Rappel : 15 équivalents postes (ouvertures + décharges direction si besoin) restent à « distribuer ». Si vous craignez une fermeture, donner nous également des arguments pour défendre votre école.
- Modifications du **calendrier national** <http://www.ac-reims.fr/ia51/index.php/les-ecoles/71-le-calendrier-scolaire-20122013.html> et avis du SE-UNSA <http://www.se-unsas.org/spip.php?article4726>

EVS :

Nous avons eu la mauvaise surprise d'apprendre cette semaine, que la priorité serait donnée au renouvellement des AVSi (pas de soucis donc pour eux) mais que les enveloppes allouées n'étaient pas suffisantes pour renouveler les EVS sur les missions d'aide administrative. Nous avons pris contact avec la DASEN de la Marne pour appuyer le besoin de renouvellement des EVS.

le SE-UNSA a écrit à tous les députés <http://www.se-unsas.org/spip.php?article4747>

Laïcité :

70 postes pour l'enseignement privé catholique, c'est inacceptable pour le SE-UNSA et le CNAL <http://www.se-unsas.org/spip.php?article4747>

Elections des parents d'élèves au Conseil d'école :

le SE-UNSA demande une note complémentaire pour imiter les frais concernant les enveloppes affranchies à donner aux familles <http://www.se-unsas.org/spip.php?article4745>

« Pratique » Directeurs d'école :

Vous faites fonction ? Vous prenez pour la première fois une direction ? Vous avez une direction une classe ? Le SE-UNSA a édité une brochure pratique « l'éphéméride du directeur d'école ». Nous pouvons vous l'envoyer (la demander par mail, merci)

Vous n'avez pas eu le temps de renseigner l'enquête DUER, document unique d'évaluation des revendications des directeurs d'école ? Elle est toujours en cours, il suffit de quelques clics pour donner votre avis <http://www.se-unsas.org/spip.php?article4731>

UNSA Education : Des vacances pour quoi faire ? Excellent dossier et belle présentation

La réponse la plus simple serait «rien !». Les vacances, comme leur nom l'indique, c'est fait pour ne rien faire. Mais la chose n'est pas si simple. Car si le droit au repos a été gagné progressivement et de haute lutte, les vacances sont également devenues un «marqueur social». Le «farniente» n'a plus vraiment la cote. Il se doit, pour le moins, d'être

accompagné de découverte, de dépaysement... et des multiples souvenirs à raconter à la rentrée.

<http://www.unsa-education.org/telechargement/societe/QuestionsSociete2.pdf>



Et pour se tenir au courant pendant l'été :

SE-UNSA > www.se-unsa.org

UNSA Education Marne > www.unsa-education-marne.com/

L'interpro UNSA > www.unsa.org

L'interpro UNSA champagne Ardenne > <http://www.unsa-champagne-ardenne.com/>



L'UNSA informe les salariés des TPE, celles qui n'ont pas de délégués des personnels puisqu'inférieures à 10 salariés > voir à la une du site www.unsa.org

<http://www.unsa.org/?Salaries-des-TPE-exprimez-vous.html>

Vos contacts au Se-UNSA :

1er degré : Aline GEERAERTS / 06 14 25 31 19 /

Jean-Michel ALAVOINE / 06 14 25 30 61 /

Benoît FOLB / 06 14 25 29 64 /

2nd degré : Philippe GARET : 06 14 25 30 00 / Responsable Lycées collèges

Patrice BARTHELEMY : 06 14 25 29 58 - Responsable PLP et voie Pro

Le SE-UNSA ne vit et ne peut vous informer et vous défendre que grâce aux cotisations de ses adhérents.

Pour se désinscrire de la lettre électronique, envoyez un simple mail en retour en indiquant « désabonnement ».